

Extrait du École changer de cap

<https://ecolechangerdecap.net/spip.php?article302>

François Hollande

Lettre de François Hollande (5 avril 2012)

- Français - Campagnes et événements -

Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2013

École changer de cap

J'ai bien reçu l'ouvrage du "Collectif École changer de Cap" et je vous en remercie. C'est avec plaisir que je réponds à votre interpellation en vous livrant mes réflexions à la lecture de vos **13** propositions. J'ai fait, vous le savez, de la jeunesse ma priorité. C'est d'elle, de sa formation, de sa qualification, mais aussi de son enthousiasme et de ses rêves que dépend le redressement de la France. C'est sur elle que repose le rétablissement de la justice comme notre capacité à relever les formidables défis économiques, sociaux, environnementaux qui sont devant nous. Je considère l'investissement dans notre jeunesse comme un devoir.

Comme vous, je crois à la nécessité de bâtir un projet éducatif global, qui permette l'épanouissement des différentes facultés des élèves et se donner pour objectif la réussite de tous, et non simplement de quelques-uns. Jean Zay, qui défendait une vision humaniste globale, est en cela ma référence. Or, comme vous le soulignez justement, notre école trie et sélectionne trop souvent par l'échec. Elle privilégie la compétition - entre établissements, entre élèves - sur la coopération. Elle produit en cela trop de souffrance et trop d'échec. Il est temps de refonder notre école pour construire une école du partage, de la citoyenneté et de la reconnaissance de tous les talents. Comme vous, je pense que nous devons repenser les pratiques pédagogiques.

Cela passe - évidemment - par la restauration, après le désastre de la réforme de la masterisation, d'une formation, initiale et continue, digne de ce nom. Je créerai pour cela des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, qui auront la charge de la formation professionnelle des enseignants ainsi que de la relance et de la diffusion de la recherche pédagogique. Tous les professeurs, quels que soient leurs niveaux de recrutement, qu'ils se destinent à enseigner en maternelle ou à l'Université, partageront un moment de formation commun dans ces écoles supérieures. **Ce moment de formation devra notamment comprendre des éléments d'éducation psycho-sociale, de psychologie, de gestion de groupe, de résolution des conflits...**

De manière générale, la formation devra équilibrer les connaissances disciplinaires, la didactique et la pratique professionnelle afin que les jeunes enseignants soient préparés à remplir l'ensemble de leurs missions, accueillir tous les enfants, travailler en équipe et avec l'ensemble des partenaires de l'école, personnaliser et diversifier leur enseignement.

Il faut donner aux enseignants le temps de la réflexion et de l'échange sur leurs pratiques : c'est pour cela que, d'une part, l'année de stage sera rétablie et que, d'autre part, la formation continue deviendra obligatoire et valorisée dans les carrières.

Ce sera la première pierre d'une redéfinition du métier d'enseignant. **Je suis très sensible à votre volonté de développer le travail en équipe, la coopération et la collaboration. Un enseignant fera d'autant plus travailler ses élèves sur des projets interdisciplinaires que lui-même mènera de tels projets avec ses collègues.** Des collègues qui ne sont pas tous, d'ailleurs des enseignants. Parmi les 60000 postes que je me suis engagé à créer au cours du quinquennat, il y aura également des CPE, des accompagnants, des assistants sociaux, des médecins, des psychologues scolaires, qui - eux aussi - auront reçu des éléments de formation communs.

C'est ainsi que l'école se mettra en capacité de considérer les élèves dans leur globalité, leur individualité et pourra leur apporter un suivi réellement personnalisé et respecter les rythmes des apprentissages, qui ne sont pas toujours les mêmes. Je l'ai dit : je souhaite renouer avec la

politique des cycles pour diminuer drastiquement, à terme, le redoublement.

C'est ainsi que l'on restaurera une autorité qui ne passe ni par la soumission passive des jeunes aux règles, fut-elle légitime, ni par la négation de leurs droits, mais par le respect et l'envie d'apprendre et de faire apprendre. La réforme des rythmes scolaires servira aussi l'évolution des pédagogies. La fatigue et l'effet causés par des Journées trop chargées aggravent l'échec des élèves qui sont déjà en difficulté. Des journées de cours plus courtes permettront de pratiquer dans l'école des activités diverses - manuelles, sportives, artistiques... individuelles et collectives - qui en sont aujourd'hui exclues, alors qu'elles représentent des formidables vecteurs d'apprentissage et qu'ils sont indispensables à la fabrication d'hommes et de femmes complets. Il faudra également réfléchir à nos modes d'évaluation des élèves : ils sont sources de blocage pour beaucoup d'enfants, et il faudra évoluer vers des méthodes de notation plus positives et formatives.

Pour assurer la réussite de tous les élèves, notre école doit enfin reconnaître qu'il existe des formes différentes de la réussite. Je ne peux accepter que les filières professionnelles et technologiques constituent des voies d'orientation par défaut réservées à ceux dont l'accès au lycée général a été refusé. Nous devons sans attendre revaloriser ces filières pour en faire de véritables filières d'excellence, car le pays a besoin d'une élite professionnelle.

Avec mes sentiments les plus cordiaux,

François Hollande

[Lire de larges extraits du Discours d'Orléans](#)